



# LA SOLITAIRE 2023

## 16 – 17 Septembre 2023

Organisé par le YC Décines  
Sur le plan d'eau du Grand Large

### 1. PROGRAMME

#### 1.1 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
Samedi 16	14h30
Dimanche 17	11h00

1.2 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

### 2. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font à l'adresse suivante : <http://solitaire.ycdecines.fr>

Montant de l'inscription : 10€ par bateau.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régates est ouverte à tous les voiliers monocoques des classes A,B,L,R1,R2.

La régates se court en SOLITAIRE.

3.2 Les concurrents doivent être titulaire soit de:

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

### 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Yann PLATHIER :  
07 87 96 28 09 – [yann@ycdecines.fr](mailto:yann@ycdecines.fr)



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.